



Compte-rendu de l'Assemblée Générale

de

l'Association des Amis des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges, de Carlaveyron et du Vallon de Bérard

*Vendredi 1^{er} août 2008, 20H30
Chalet du Col des Montets*

M. PITRE, président, remercie tout d'abord les personnes présentes, adhérents de l'Association et sympathisants, ainsi que les élus des différentes municipalités de la vallée :

- M. Zannoni pour Vallorcine
- M. Hamonic pour les Houches
- Mmes Fleury, Masselier, Simond, Thiollière, M. Lasserre pour Chamonix.

Il souligne également la présence de :

- Monsieur Perrault, commandant de l'EMHM,
- M. Bonino,
- M. Grosdemange, président d'Asters

M. Eric Fournier, maire de Chamonix, nous rejoindra à la fin de notre Assemblée.

Membres présents et bons pour pouvoir permettent d'atteindre le quorum.

L'ordre du jour :

- Ø Rapport moral pour l'année 2007 : *Charles Bernard PITRE, président*
- Ø Projet de développement 2009- 2012 : *Dominique GUBLER, vice-président*
- Ø Rapport financier 2007 : *René BALSON, trésorier*
- Ø Bilan de l'animation 2007 : *Jacky RAVANEL, responsable de l'animation*
- Ø Bilan de la fréquentation du chalet : *Catherine RAVANEL, responsable de l'accueil*
- Ø Questions diverses et d'actualité

NB pour simplifier la lecture du texte :

- Association des Amis des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges, de Carlaveyron et du Vallon de Bérard sera remplacé par le sigle AARNAR
- Espace Mont Blanc par EMB
- ASTERS signifie : Agir pour la Sauvegarde des Territoires et des Espèces Remarquables ou Sensibles

RAPPORT MORAL

M. PITRE, président.

† Espace Mont Blanc, responsable de l'animation : bilan

En 2006, Asters, gestionnaire des Réserves Naturelles de Haute-Savoie, a délégué au Syndicat Espace Nature Mont-Blanc l'animation des Réserves situées dans la vallée de l'Arve. EMB voulait amplifier les partenariats avec les Associations d'Amis des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges, des Contamines, de Passy et avec le Centre de la Nature Montagnarde au Château des Rubins à Sallanches.

Un animateur a donc été embauché par EMB, par une majorité relative du jury d'admission. Il a été mis partiellement à la disposition de l'AARNAR qui souhaitait lui voir acquérir toutes les connaissances humaines et techniques en vue du passage à la retraite de Jacky Ravanel, en novembre 2008. Il n'a pas rempli cette mission et le Conseil d'Administration de l'association n'a pas souhaité la reconduction de son contrat.

Par ailleurs, la convention de partenariat qui devait lier Espace-Mont-Blanc au Château des Rubins et aux Associations d'Amis n'a toujours pas été signée, bien qu'elle ait été rédigée avec l'accord de tous au cours de nombreuses réunions. Des difficultés de financement sont apparues et les subventions espérées, en provenance de la Région, n'ont pas été accordées.

La municipalité de Chamonix a heureusement pris le relais d'Espace-Mont-Blanc et pris en charge le salaire de Jacky Ravanel, ce dont nous tenons à la remercier très sincèrement.

† **Avenir légal des réserves des Aiguilles Rouges**

A la suite de l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon, mettant fin à l'existence légale de la Réserve des Aiguilles Rouges, une enquête publique portant sur le déclassement et le reclassement de parcelles dans les Réserves naturelles des Aiguilles Rouges a été diligentée par le Préfet de Haute Savoie. Une enquête publique s'est tenue de mi-juin à mi-juillet dans les deux mairies concernées. Le document légal mis à la disposition du public, a été réalisé par Asters, conformément à la législation en vigueur.

Le commissaire enquêteur a un mois, après la fin de l'enquête, pour remettre son rapport au Préfet.

Faut-il envisager ces événements avec pessimisme et penser que l'avenir des Réserves est bien sombre ?

Le président ne le pense pas et voudrait lire un passage de l'éditorial de M Orliac, directeur d'Asters, paru dans le bulletin de liaison d'avril-mai 2008, où sont relatés des propos tenus au congrès des Réserves Naturelles de France :

« Dans un contexte de réforme des politiques de l'Etat, de réduction des dépenses et des déficits publics, quelle place peuvent conserver les réserves Naturelles Nationales ? Un nouveau souffle des représentants de l'Etat semblait apparaître, la secrétaire d'Etat, Mme Kosciusko-Morizet a fait un discours volontaire, engagé et empreint de sérénité. Elle a rappelé les augmentations de crédits obtenues depuis deux ans, et affirmé sa volonté de poursuivre dans cette voie, en mettant en exergue une attente de l'opinion publique toujours grandissante autour de la nature et une application, pas toujours évidente de certaines décisions du Grenelle de l'environnement. Je ne pense pas que l'Etat puisse se désengager des quelques bijoux de famille dont il dispose encore et dont font partie les Réserves Naturelles. »

† **Adhésions**

Une dizaine de nouveaux adhérents remplace les disparitions.

† **Accès aux personnes handicapées**

La joëlette, fauteuil pour handicapés, permettant de se déplacer sur le sentier botanique, circule beaucoup et est davantage utilisée que l'an dernier.

Par une lettre récente, le Président du Conseil Général, M. Monteil, a été informé que la subvention de 1350 € du Conseil Général a été bien utilisée à cet effet.

† **Site internet**

Le site Internet est très visité ; l'accueil s'y fait en français, anglais, allemand, espagnol et russe.

PROJET DE DEVELOPPEMENT

M. GUBLER, vice-président.

† **Etat des lieux**

La convention avec l'Espace Nature Mont-Blanc n'a donc pas été signée en 2007. Ce syndicat a été absorbé par le Sivom Pays du Mont-Blanc avant les dernières élections municipales.

Par ailleurs, en mars dernier, le Conseil Régional a informé l'association qu'il ne répondrait pas favorablement à la demande de subventions posée en septembre 2007.

Enfin, en matière d'animation, Asters ne reçoit aucun financement de la Diren, et ne peut donc apporter un concours financier. En 2006, Asters avait donné environ 7500 € à l'AARNAR.

L'Etat s'occupe de la gestion des réserves, mais ne subventionne plus du tout l'animation.

La mairie de Chamonix s'est donc substituée à EMB, qu'elle en soit ici remerciée.

† **Projet au Brévent**

Le petit chalet qui avait été aménagé par Asters en 2006 a été repris par l'AARNAR en 2007. En comptant sur les 18000 € qu'ASTERS a reçus pour la vie de ce site, l'association des amis voudrait axer l'animation sur :

- l'évolution des glaciers
- La lecture des paysages et l'observation des autres réserves de Sixt et Passy
- les oiseaux

† **Projet au Lac Blanc**

La mairie de Chamonix a suggéré d'y mettre en place une animation.

Des contacts avec M. Sage (gardien du refuge) devraient permettre d'y monter une antenne axée sur :

- la géologie (Belvédère)
- les glaciers
- la flore et la faune

† **Projet au presbytère d'Argentière**

La Mairie est en train de réaménager le Presbytère et cherche des organismes pour occuper les locaux. L'AARNAR pourrait quitter le petit chalet pour s'y installer et créer une bibliothèque scientifique dans les pièces mises à sa disposition. Tous les documents scientifiques en sa possession et en particulier les thèses et diplômes de troisième cycle portant sur la Réserve et sur la vallée pourraient être mis sur CDROM.

† **Projet au chalet du col**

Se posent toujours les mêmes problèmes d'entretien et d'étanchéité : pour septembre, il faut remettre à la mairie un projet pour l'entretien à moyen terme (et non pas au jour le jour lorsque les problèmes arrivent). Sécurité et mise aux normes de l'escalier par exemple.

Un projet global, reprenant l'étude de 2003 doit être étudié.

Déjà quelques idées font surface :

- Equiper le sentier botanique avec des aménagements spécifiques pour les personnes handicapées ainsi qu'avec des bornes parlantes.
- Pourquoi ne pas installer des web-cams alimentées par des batteries solaires pour observer les animaux dans la réserve et placées entre le Lac Blanc et le Col ?

Au niveau du financement, il existe un PIT, Projet Intégré Transfrontalier, qui dispose d'un million et demi d'euros, dont la moitié pour des investissements, et le chalet pourrait éventuellement en profiter, à condition de pérenniser la gestion et l'entretien de ces investissements.

M. Bonino demande la parole et insiste sur la nécessité de présenter des projets à moyen terme afin que le Sivom et la municipalité puissent financer et se substituer à l'Etat et à la région.

RAPPORT FINANCIER

M. BALSON, trésorier

Il insiste sur l'importance du travail des bénévoles qui aident beaucoup l'Association.

	2007	2006
Ventes chalet	51136,70	51217,00
Subventions	22374,00	18074,00
Cotisations	8315,00	9192,00
Participations stagiaires	2260,00	1275,00
Animations	2827,00	
Remboursement cautions	230,80	182
TOTAL RECETTES	87143,50	79940,40
Utilisation fonds de réserve	- 11229,71	

VOTES des RAPPORTS MORAL et FINANCIER

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE DU CHALET

Catherine RAVANEL, responsable accueil

† **Période d'ouverture**

Du 17 mai au 16 septembre, puis les week-ends jusqu'au 21 octobre, puis tous les jours du 27 octobre au 6 novembre.

Journée continue en juillet et août.

La fréquentation a été médiocre en début de saison (météo), et en automne.

† **Maintenance du chalet et de ses abords**

Elle est assurée par la mairie et par l'association .

† **Ventes**

Recettes en 2006 : 51329 €

en 2007 : 51136 € malgré le nombre de jours d'ouverture supérieur.

Il faut noter que les recettes journalières sont bien inférieures en automne par rapport à l'été.

RAPPORT DES ACTIVITES D'ANIMATION

Jacky RAVANEL, responsable animation

† **Accueil du public au chalet**

Entre 300 et 2000 personnes par jour s'arrêtent au Col des Montets.

Nous avons reçu plus de 100 groupes : scolaires, étudiants, groupes de la Compagnie des Guides, de l'UCPA, du Club Med, des forestiers tchèques, des lycéens maliens....

† **Stagiaires**

28 au service du public au Col, 6 au Brévent, 6 libres.

Leur formation est assurée par l'Association, en échange, ils sont au service du public ou réalisent des projets d'animation.

† **Conférences**

11 à Argentière, 2 à Vallorcine, 2 aux Houches, 2 au Col.

505 personnes y ont assisté.

† **Sorties à thème**

50 personnes, 10 par sortie.

6 sorties pour les accompagnateurs.

† **Antenne du Brévent**

Expositions sur la géologie, la faune, la flore, les glaciers, la cartographie.

2080 visiteurs en juillet, 2647 visiteurs en août : expérience à reconduire.

QUESTIONS et POINTS DIVERS

† **Inauguration de la Salle Jean EYHERALDE**

Une plaque est posée, donnant officiellement le nom de Jean Eyheralde à la salle du rez-de-chaussée.

† **Allocution de M. FOURNIER**

Le maire de Chamonix, Eric Fournier, libéré de ses précédentes obligations, arrive. Au cours de son allocution, il fait part de son soutien indéfectible à l'Association des Amis, ainsi que des projets pour l'aménagement du presbytère, où il voit se créer une véritable maison de l'écologie où la Réserve des Aiguilles Rouges aurait toute sa place.

Le président déclare la séance terminée et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié

Le président
C-B PITRE

le vice président
Y.PUNGIER

le vice président
D.GUBLER

le trésorier
R.BALSON

la secrétaire
M.VERGAIN

la secrétaire adjointe
M-F BICHAT

la secrétaire adjointe
S.BOHN-WYNEN

Le commissaire aux comptes
L. HAMONIC